

Initiatives ministérielles

C'est pour ces raisons que j'ai de très, très grandes réserves à l'égard du travail de la Commission des traités de la Colombie-Britannique. Je suis convaincu que la Colombie-Britannique ne devrait être à la table de négociation qu'en qualité d'observatrice. Si nous continuons dans cette direction, nous allons créer d'autres problèmes et finir par faire tort à ceux-là même à qui nous voulions venir en aide.

M. Jack Iyerak Anawak (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, en entendant les observations qui sont faites sur ma circonscription, on comprend la nécessité de donner des cours sur l'histoire des autochtones du Canada.

Il y a trois fuseaux horaires dans ma circonscription de Nunatsiag, qui s'étend de Tuktoyaktuk à l'ouest à Pangnirtung à l'est, et d'Arviat au sud jusque chez le Père Noël dans le nord. Il n'en reste pas moins que la population indienne autochtone de Nunatsiag représente probablement moins de 0,05 p. 100 de mes électeurs. La région que je représente comprend 85 p. 100 d'Inuit et 15 p. 100 d'autres origines.

Lorsqu'on entend des gens aussi peu renseignés que mon vis-à-vis, on se rend compte qu'il faut reconnaître les peuples autochtones du Canada. En commençant ses observations, le député a déclaré clairement que ce territoire ne pouvait appartenir aux autochtones, puisque les tribunaux en avaient décidé ainsi. Il peut bien croire ce que les tribunaux ont déclaré, mais de quels tribunaux s'agit-il? À qui appartient le système judiciaire qui a déterminé que le territoire appartenait à l'État? Nous n'avons pas établi ce système judiciaire. Soit dit en passant, personne ne nous a demandé si nous voulions ce genre de système judiciaire, si nous voulions ce genre de gouvernement. Le gouvernement canadien ne nous a pas posé ces questions, lorsque les gouvernements provinciaux et territoriaux ont été mis en place.

Il y a eu une entente. Nous acceptons difficilement tout ce qui est arrivé. Je ne voudrais pas revenir là-dessus. Cependant, je tiens à faire remarquer aux Canadiens qu'il y a eu beaucoup d'injustice dans le passé et que nous tentons de redresser la situation. Si nous prenons un peu plus de temps que le gouvernement, les gens d'en face comprendront que nous pouvons nous le permettre, étant donné qu'il a fallu 124 ans pour arriver à l'étape où nous sommes.

Nous devons veiller à ce que les accords négociés soient approuvés au plus tôt. Je suis certain que nous bénéficierons de l'appui de nos vis-à-vis quand le projet de loi sera étudié en comité. J'espère que le député s'organisera pour comprendre les enjeux, qu'il s'agisse du système de justice ou du redressement des torts qui ont été faits pendant des années, avant de penser que chaque autochtone qu'il rencontre représente forcément tous les peuples autochtones.

• (1255)

Je retire mon observation sur tous les peuples autochtones. Cependant, la majorité de ceux que je connais savent les torts qu'ils ont subis et s'efforcent de redresser la situation. Je m'ex-

cuse d'avoir invité le député à croire que je représente tous les peuples autochtones. Je suis un Canadien, un Inuit et je ne représente pas tous les peuples autochtones. Toutefois, même si j'hésite à dire à la Chambre que je suis souvent en désaccord avec les propos de la présidente de l'organisme Inuit Tapirisat du Canada, je déclare volontiers qu'elle est mon leader et que tous les Inuit bénéficient de la direction qu'elle assure. Nos leaders ne représentent pas nécessairement tous les peuples autochtones, mais ils parlent au nom de la majorité d'entre eux.

M. Scott (Skeena): Monsieur le Président, j'ai écouté les propos du secrétaire parlementaire. Je suis quelque peu vexé qu'il m'ait traité d'ignorant. Le député a certainement le droit d'être en désaccord avec moi au plan philosophique. Le Parlement est l'institution tout indiquée pour faire valoir nos divergences d'opinion. Toutefois, je tiens à dire à la Chambre que je ne suis pas ignorant. J'ai consacré beaucoup de temps à l'étude de ce dossier.

Je veux revenir sur certaines observations faites par le député en ce qui a trait aux représentants des peuples autochtones. Je n'ai jamais eu la chance de passer beaucoup de temps dans la circonscription du député, mais j'en ai passé énormément en Colombie-Britannique et je me suis entretenu avec un grand nombre d'autochtones. Je peux dire au député que beaucoup d'autochtones sont très préoccupés par leur propre leadership.

Dans ma circonscription, des sommes énormes sont versées par le fédéral aux chefs autochtones, sans que ceux-ci n'aient de comptes à rendre. Les membres d'une communauté ne peuvent même pas avoir accès au bureau du conseil de bande et obtenir le détail des dépenses effectuées avec cet argent. Des chefs autochtones se promènent dans de belles camionnettes ou autos neuves, alors que les autres membres de la communauté n'ont pratiquement rien. Ce genre de situation existe bel et bien en Colombie-Britannique.

Il m'est difficile d'écouter le député parler des représentants des peuples autochtones. Un grand nombre de résidents de ma circonscription sont très préoccupés et écrivent aux ministres responsables, soit ceux de la Santé, des Pêches et des Océans, et des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Les gens disent au ministre des Pêches et des Océans: «Nous avons un problème. Vous donnez de l'argent pour appuyer le Service des pêches de l'Atlantique, mais on ne nous rend aucunement compte de la façon dont cet argent est distribué. Nous voyons bien une bande de gardes qui se promènent dans de belles camionnettes et de beaux bateaux à propulsion hydraulique, mais on ne nous rend aucunement compte de la façon dont l'argent est dépensé.»

Dans ma circonscription, la ministre de la Santé signe des ententes avec certains groupes autochtones, et non des représentants élus. Les membres de ces communautés me font part de leurs graves préoccupations quant à l'avenir des soins de santé qui leur sont dispensés dans le cadre d'un tel système. Quant aux chefs autochtones, ils prétendent toujours travailler au bien-être de leurs peuples et avoir à coeur la promotion des intérêts de ceux qu'ils représentent.